
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 21 mars 2013 à 9 h
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600**

PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Gagnier, Maire d'arrondissement
Madame Jocelyn Ann Campbell, Conseillère du district de Saint-Sulpice
Madame Émilie Thuillier, Conseillère du district d'Ahuntsic

ABSENCES :

Monsieur Étienne Brunet, Conseiller du district du Sault-au-Récollet
Monsieur Harout Chitilian, Conseiller du district de Bordeaux-Cartierville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Ronald Cyr, Directeur d'arrondissement
Madame Lisa Siminaro, Directrice – Performance, greffe et services administrative
Me Sylvie Parent, Secrétaire d'arrondissement substitut et Chef de division – Greffe, performance et informatique
Madame Chantal Châteauvert, Agente de recherche

Ouverture de la séance.

Le maire d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 9 h.

10.01

CA13 090064

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 21 mars 2013 à 9 h.

Il est proposé par la conseillère Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Jocelyn Ann Campbell

et résolu

DE constater l'avis de convocation et d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 21 mars 2013, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

Période de questions du public.

Aucune intervention.

10.04

CA13 090065

Accorder un contrat à la firme MLC ASSOCIÉS INC. pour la fourniture de services professionnels en ingénierie et en architecture pour la transformation de la pataugeoire en jeux d'eau au parc Sault-au-Récollet, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation S2013-001, et autoriser à cette fin une dépense maximale de 76 551,82 \$ (taxes comprises) - 3 soumissionnaires.

Il est proposé par la conseillère Jocelyn Ann Campbell

appuyé par la conseillère Émilie Thuillier

et résolu

D'autoriser une dépense de 76 551,82 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services professionnels en ingénierie et en architecture pour la transformation de la pataugeoire en jeux d'eau au parc Sault-au-Récollet, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

D'approuver le projet de convention par lequel MLC ASSOCIÉS INC., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 71 551,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation S2013-001 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 25 % par la ville centrale et à 75 % par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1130356001

CA13 090066

Ratifier la prolongation des contrats de déneigement N12-11, accordé à A & O GENDRON INC., et N12-18, accordé à TRANSPORT GILBERT HAMELIN INC., pour la période du 18 mars 2013, 19 h au 28 mars 2013, 7 h.

Il est proposé par le maire Pierre Gagnier

appuyé par tous les conseillers

et résolu

DE ratifier la prolongation des contrats de déneigement ci-dessous pour la période du 18 mars 2013, 19 h au 28 mars 2013, 7 h pour l'hiver 2012-2013:

- N12-11 - A & O GENDRON INC.
- N12-18 - TRANSPORT GILBERT HAMELIN INC.

D'autoriser l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à émettre les paiements pour ces contrats en conformité avec les clauses contractuelles les régissant, selon la précipitation de neige mesurée, sur présentation des rapports dûment approuvés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1121596007

CA13 090067

Donner un avis de motion en vue de l'adoption d'un Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA05 09017).

Avis est donné par le maire Pierre Gagnier qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance, un Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA05 09017).

40.01 1139909001

Levée de la séance.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du jeudi 21 mars 2013 est levée à 9 h 04.

70.01

Pierre Gagnier (S)

Maire d'arrondissement

Sylvie Parent (S)

Secrétaire d'arrondissement substitut et
Chef de division – Greffe, performance et informatique
